Culture Presse
Union des commerçants des loisirs et de la presse

Message de Daniel Panetto aux marchands de presse #12 du 4 mai

mar 05/05/2020 - 10:48



Mes chères consœurs, mes chers confrères,

Nous approchons du 11 mai, date annoncée du déconfinement ; enfin, si celui-ci a bien lieu… Je ne peux en effet vous l'affirmer tant cette date a fait débat dans les médias depuis son annonce !

Premier sujet que j'aimerais évoquer : les masques. Certains d'entre vous, notamment ceux qui ne sont pas buralistes, se sont émus que des réseaux seraient autorisés à vendre des masques « du gouvernement » et pas nous. Soyons clairs, il n'y a pas de masques « du gouvernement ». Celui-ci en réalité ne s'occupe que des commandes destinées aux hôpitaux publics.

En tant que commerçants, vous avez parfaitement le droit d'en vendre aussi, je m'en suis assuré ! Le commerce est libre en France. Sachez que je travaille d'arrache-pied en partenariat avec le ministère de l'Economie et les dépositaires, pour fournir à notre réseau des masques pour la revente, de fabrication française. Je travaille sur deux solutions. La première, des masques réutilisables (catégorie 2). La seconde, une offre complémentaire de masques à usage unique. Toutefois, dans ce contexte de pénurie généralisée, ce travail n'est pas évident. Je reste optimiste quant aux suites qui seront données pour ces deux offres. L'objectif est de pouvoir mettre en place une distribution dans nos points de vente courant mai.

Deuxième sujet, relatif au déconfinement s'il a bien lieu lundi prochain. Je vous proposerai une synthèse via un message spécifique en fin de semaine, des mesures importantes pour bien s'y préparer. Le gouvernement vient de mettre à disposition à cet effet un Protocole national de déconfinement, très général, à destination des entreprises. Ceci dit, cela fait bientôt 2 mois que nous sommes ouverts en période de crise sanitaire… Je sais que vous maîtrisez déjà très bien

les gestes barrière et les mesures de distanciation sociale, nous y sommes déjà bien rodés !

Par ailleurs, puisque nous sommes en début de mois, je vous rappelle que la déclaration pour bénéficier du Fonds de solidarité pour le mois d'avril est disponible. Saisissez-vous en, vous savez comment ça marche !

Je souhaite vous annoncer deux bonnes nouvelles :

Le 1er volet du Fonds de solidarité est reconduit pour le mois de mai !
Le 2e volet du Fonds de solidarité, qui est régional, est assoupli. Il concerne les indépendants et les entreprises sans salarié, qui se sont vus refuser le PGE (prêt garanti par l'Etat).

Les autres mesures sont toujours à votre disposition : chômage partiel, prêt garanti par l'Etat, etc.

Troisième point, sur la situation de la filière de distribution. Un « rebondissement » s'est produit ce début de week-end. J'avais échangé jeudi dernier avec Sébastien Soriano, président de l'Arcep, et nous vous avions relayé l'info les premiers. Le régulateur a décidé de lever le gel des transferts des petits éditeurs de Presstalis, qui devait courir jusqu'en juin prochain. A compter du 12 mai, les éditeurs qui ont réalisé moins de 5 millions d'€ en montant fort chez Presstalis seront donc libres d'organiser, s'ils le souhaitent, leur départ vers les MLP. Cette mesure était toutefois déjà envisagée par les deux plans de continuation de la distribution dont je vous ai parlés, qui sont sur la table du CIRI. Elle ne perturbe donc pas fondamentalement un plan industriel futur qui serait proposé le 12 mai, selon Sébastien Soriano. Rien n'est donc arrêté sur ce plan, et cette décision ne veut rien présumer.

J'espère qu'en conséquence, les éditeurs seront enclins à nous fournir en quantités plus abondantes et à ne pas retenir les lancements et nouveautés… comme je le disais la semaine dernière, nous manquons de papier alors que se profile la reprise.

*

Continuez à prendre soin de vous,

Fidèlement et bien solidairement,

Daniel Panetto